

LE JOURNAL

MON QUARTIER
POUR DEMAIN





PAGES 3 - 4	RETOUR SUR Une visite, un engagement Le emblème du PRU dessiné par les enfants
PAGE 5	ÇA COMMENCE ! La Maransine
PAGES 6 - 9	ZOOM Le PRU, Projet Urbain et Humain
PAGES 10 - 11	AU FIL DES PROJETS Vos idées pour améliorer la vie de quartier Ouverture de la Maison Pluri-disciplinaire de Santé
PAGE 12	ÇA BOUGE À VILLENEUVE Battements d'ailes avant travaux : le 3 ^e volet en préparation

L'ÉDITO

du Maire-Président

« Après la déclaration d'engagement de l'ANRU en juillet dernier et avec la signature dans les semaines à venir de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain, nous avons désormais un programme complet et un financement pour donner au quartier de Villeneuve l'image qu'il mérite et impulser de nouvelles dynamiques.

Nous allons pouvoir améliorer l'offre de logements, le cadre de vie et l'accès aux services publics.

Des bâtiments seront démolis, certains seront reconstruits, d'autres encore sortiront de terre.

Les équipements et espaces publics seront repensés. Mais le PRU n'est pas qu'un projet urbain ; il a aussi une ambition sociale et économique :

en développant l'activité sur le quartier, en permettant aux habitants de trouver ou retrouver un emploi, il améliorera la qualité de vie dans son ensemble. Pour le meilleur, 2019 s'ouvre donc sur la concrétisation d'un grand projet, un projet bâti pour vous et avec vous pour un quartier plein d'avenir.

Très belle année à toutes et à tous ! »

Jean-François Fontaine

Président de la Communauté d'Agglomération Maire de La Rochelle



UNE VISITE, UN ENGAGEMENT

Le 13 juillet dernier, Nicolas Grivel, Directeur général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est venu en personne visiter le quartier, marquant par sa présence l'intérêt porté au plus haut niveau au Programme de Renouvellement Urbain (PRU) de Villeneuve-les-Salines.

Ce déplacement a été l'occasion de signer avec le Maire-Président, Jean-François Fountaine et le Préfet de Charente-Maritime, Fabrice Rigoulet-Roze, la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain du quartier. Cette déclaration acte l'avis favorable donné au PRU ainsi que la participation de l'ANRU, considérablement revue à la hausse : initialement de 4,6 M€, elle a été multipliée par 4 pour atteindre 16,4 M€. L'accompagnement de l'ANRU permettra de financer en priorité les opérations relatives à l'habitat mais également la reconstruction de l'école Lavoisier et du centre de loisirs du quartier.

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain sera signée ces prochaines semaines. Elle scellera alors définitivement le soutien financier de l'État et de

l'ensemble des partenaires à ce programme dont le montant total s'élève à 125 M€ (*lire p. 6-7*).



L'EMBLÈME DU PRU

DESSINÉ PAR LES ENFANTS DU QUARTIER



Pendant les vacances de la Toussaint, neuf enfants du quartier, âgés de 9 à 12 ans, ont été invités à imaginer le futur de Villeneuve-Salines dans le cadre du PRU. Accompagnés par un duo d'artistes de la compagnie « l'Atelier Tout Seul » et par une animatrice du centre de loisirs de Villeneuve, ils ont réfléchi ensemble à la transformation du quartier, exprimé leurs envies et leurs besoins, partagé des idées... jusqu'à la création d'un emblème et d'un slogan :

« Enfin Villeneuve, quartier neuf ! »

Aux côtés de graphistes, les enfants ont ensuite pu imprimer leur logo et s'essayer à la sérigraphie manuelle sur un stand du marché de Villeneuve : flyers, affiches, tee-shirts et sacs ont été estampillés de leur création. Conduit par le centre de loisirs dans le cadre des P[art] cours de la Ville de la Rochelle* ce projet a été l'occasion pour les enfants de vivre une expérience artistique collective, de développer leur conscience citoyenne, leur réflexion et leur esprit critique.

* dispositif soutenu par l'État et la Communauté d'Agglomération de la Rochelle dans le cadre de la Politique de la ville.



LA MARANSINE

Une entrée de quartier redessinée avec cette résidence de 60 logements dont la livraison est attendue pour le 1^{er} semestre 2020.

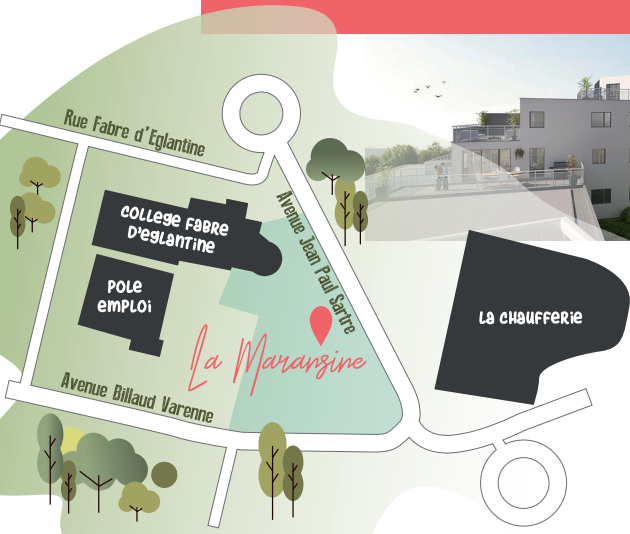


Les travaux ont débuté fin décembre pour une livraison prévue en mars 2020. En face de la chaufferie (voir plan ci-dessous), la future résidence la Maransine offrira 60 nouveaux logements en accession à la propriété allant du T2 au T4, répartis sur trois étages.

Une résidence à taille humaine, signée du promoteur Seixo habitat, construite sur un terrain cédé par Pôle emploi, qui permettra de donner un nouveau visage à cette entrée du quartier.

Tous les appartements, conformes aux dernières normes, disposeront de leur propre espace extérieur privatif : jardin pour les uns, terrasse ou balcon pour les autres. Une place de stationnement, en rez-de-chaussée couvert ou en sous-sol, est également prévue pour chaque logement. Idéalement placés en cœur de ville, les appartements ont rapidement trouvé acquéreurs. Fin novembre, il ne restait plus que 14 lots (T3 et T4) à commercialiser (voir plan ci-dessous).

•
5



MON QUARTIER
POUR DEMAIN

LE PRU, PROJET URBAIN

14 M€ Pour des espaces publics réaménagés

- Requalification de la place du 14 juillet
- Aménagement de nouveaux espaces publics (parvis, esplanade), valorisation des berges des lacs
- Création de nouvelles liaisons douces (piétonnes et cyclistes)
- Aménagement du parc Condorcet

6 M€ Pour une offre commerciale attractive

- Démolition et reconstruction d'une dizaine de locaux commerciaux
- Relocalisation du Lidl

La convention pluriannuelle du PRU de Villeneuve sera officiellement signée ces prochains jours. Elle définit la stratégie globale d'évolution du quartier ainsi que les projets urbains, sociaux et économiques imaginés pour mener à bien cette transformation. Le projet s'articule autour de quatre thématiques : une offre de logements diversifiée, des équipements publics réorganisés, des commerces variés et attractifs et des espaces publics réaménagés. De quoi améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité du quartier.

MAIS COMMENT LES 125 M€ PRÉVUS SERONT-ILS RÉPARTIS ?

69 M€ Pour des logements diversifiés et rénovés

- Démolition de 180 logements et reconstruction de 180 logements locatifs sociaux répartis dans les communes de l'agglomération
- Réhabilitation de près de 600 logements sociaux
- Construction de logements en accession sociale à la propriété à Villeneuve

33 M€ Pour des équipements publics réorganisés

- Restructurations, réhabilitations des écoles et du centre de loisirs
- Construction, création : pôle multi-services, médiathèque, centre social, maison de la petite enfance

3 M€ sont également prévus pour la mise en œuvre et l'accompagnement du projet pendant 10 ans : études, communication, maison du projet, événements culturels liés au PRU...

Ils financent le PRU

- ANRU : 16,4 M€
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle : 21,6 M€
- Ville de La Rochelle : 21,6 M€
- Département de Charente-Maritime : 5 M€
- Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime : 800 000 €
- Bailleurs sociaux (Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle, Habitat 17, Immobilière Atlantic Aménagement) : 45 M€
- Europe : 12 M€
- Autres : 13,4 M€

LE PRU, PROJET HUMAIN

LE PRU,
projet urbain et humain

C'est l'autre dimension du projet : la prise en compte des habitants du quartier sur de multiples aspects et sur toute la durée du programme. Cela veut dire recueillir leurs avis et idées (réunions publiques, Conseil citoyen, balades urbaines, Maison du projet...) mais aussi les accompagner dans le changement qui s'opère autour d'eux et dans leur quotidien.

LE RELOGEMENT, C'EST PARTI

Entre le printemps et l'automne 2018, la quasi-totalité des locataires à reloger ont rencontré les chargées de relogement des bailleurs sociaux afin d'exprimer leurs souhaits et se voir proposer des solutions selon leurs besoins. Le relogement doit en effet permettre d'améliorer la situation des personnes concernées. Des propositions ont été faites dès la signature de la déclaration d'engagement

en juillet dernier. Les chargées de relogement accompagnent les locataires jusqu'à leur installation dans leur nouveau logement et mobilisent également, si besoin, des professionnels de l'emploi, médicaux ou sociaux. **Pour les opérations des PRU de Mireuil et Saint-Eloi, 94% des locataires concernés se sont déclarés satisfaits de leur relogement.**

LES LOGEMENTS A VILLENEUVE

3129

logements
au total



2085

logements
sociaux



180

logements
sociaux
démolis



140

nouveaux
logements
privés



61 locataires

ont été relogés au 31 décembre 2018, à Villeneuve mais aussi dans d'autres quartiers de La Rochelle ou d'autres communes de l'Agglo.





CLOTHILDE DENIS,
 ANCIENNE LOCATAIRE
 DES « 200 », *relogée à Châtelailлон-Plage*

« J'avais envie de déménager depuis de très nombreuses années. Au mois de juillet, j'ai reçu un courrier dans ma boîte aux lettres me demandant de prendre contact avec l'Office Public de l'Habitat. La personne chargée du relogement m'a rendu visite quelques jours plus tard. Elle m'a demandé quels étaient mes souhaits. Je ne voulais plus habiter dans un immeuble, sans balcon en plus. Je voulais un plain-pied avec un petit jardin. Ce que j'ai eu. Les chargées de relogement m'ont écoutée et m'ont guidée. Elles ont vraiment été « super ». Et l'OPH a organisé tout mon déménagement. Je paie à peu près le même loyer, pour un logement plus petit, mais tellement bien pensé que je ne vois même pas la différence. Au départ, la seule chose qui m'a fait bizarre, c'était le calme !... mais je m'y suis vite habituée. »



•
9

UN COUP DE POUCE À L'EMPLOI

Un projet comme le PRU génère aussi de l'activité économique, tout particulièrement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Il ouvre à ce titre de nouvelles perspectives d'emploi pour les habitants, et en particulier pour ceux qui en sont le plus éloignés. En effet, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Ville et les bailleurs sociaux ont convenu ensemble de réserver près de 44 000 heures de travail aux personnes éloignées de l'emploi, grâce à l'insertion de

« clauses » spécifiques dans leurs marchés publics. Au-delà des opérations financées par l'ANRU, les partenaires s'engagent à mettre en place ces clauses dites « d'insertion » dans leurs marchés publics pour toutes les opérations concourant au projet de renouvellement urbain (construction et réhabilitation des équipements publics, etc.). Cela représente un potentiel total d'environ 70 000 heures d'insertion professionnelle pour les habitants du quartier.



MON QUARTIER
POUR DEMAIN

VOS IDÉES POUR AMÉLIORER LA VIE DE QUARTIER

Dans une vraie démarche de service public et pour améliorer le cadre de vie, la Mairie de proximité organise depuis 2016 des « balades urbaines » annuelles .

La dernière en date s'est déroulée en septembre. L'occasion, pour la deuxième année consécutive, de faire l'inventaire des demandes des habitants, en présence des élus et des responsables des services municipaux. Avec une quarantaine de participants, l'édition 2018 a connu une forte mobilisation.

Une nouvelle fois, des axes d'améliorations concrètes pour la vie quotidienne et citoyenne ont été identifiés, comme la plantation d'arbres square Couthon, l'installation de filets hauts sur le city stade rue Mirabeau afin d'éviter que les ballons ne chutent sur les voitures ; ont été également évoqués la sécurisation de la place du 14 juillet par l'installation de barrières et potelets à deux entrées afin d'empêcher les « rodéos » de

voitures ou encore le signalement de l'entrée de la Zone 30 au carrefour des avenues Robespierre et 14 juillet...

A noter que les récents travaux de sécurisation des abords du lycée Valin sont issus d'une balade urbaine *(voir photo ci-dessus)*.



OUVERTURE DE LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ



C'est l'aboutissement de sept années de travail mené par les professionnels de santé de Villeneuve-les-Salines, en synergie avec le service Santé publique de la Ville de La Rochelle et l'Office Public de l'Habitat. Construite sur un terrain cédé par la Ville, la future Maison Pluridisciplinaire de Santé (MPS), ouvrira ses portes le 1^{er} avril prochain. Un bâtiment de deux étages contemporain et lumineux abritant quelque 27 praticiens (*voir encadré*).

Son objectif : améliorer la prise en charge des patients, renforcer la collaboration entre les professionnels et prévenir la désertification médicale. D'un coût de 2,1 M€, la MPS est co-financée par l'Office public de l'Habitat de l'Agglo de La Rochelle, la Ville de la Rochelle, la Région, l'Agglo et l'État.

LES PRATICIENS DE LA MPS

- 9 généralistes
- 5 infirmières
- 8 kinésithérapeutes
- 1 sage-femme
- 1 orthophoniste
- 1 psychologue
- 1 diététicienne
- 1 pédicure-podologue



SOPHIE LARGUIER,
PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION PRO VLS
SANTÉ ET INFIRMIÈRE
LIBÉRALE

Que va vous permettre cette nouvelle Maison Pluridisciplinaire de Santé ?

« Comme nous partageons tous la même patientèle, cette MPS va nous permettre de mettre en place des réunions d'équipe multidisciplinaires ainsi que le dossier médical partagé. Nous souhaitons aussi organiser des actions de prévention avec les associations locales, grâce à un espace de 50 m² dont nous allons disposer. Tout ceci va dans le sens d'une meilleure prise en charge des patients. »

Quels autres bénéfices pour la population de Villeneuve ?

« La Maison de Santé deviendra un point central du quartier. Elle lui donne déjà de l'attractivité. Les habitants vont ainsi pouvoir bénéficier d'une offre de soins élargie grâce à l'arrivée de nouveaux professionnels dans des spécialités qui n'étaient pas présentes ici jusqu'à présent : une pédicure-podologue, une diététicienne, une psychologue et une orthophoniste. »

BATTEMENTS D'AILES AVANT TRAVAUX : LE 3^E VOLET EN PRÉPARATION



Le cinéaste poitevin Vincent Lapize attaquera fin janvier le tournage du 3^e volet de sa trilogie « Battements d'ailes avant travaux » consacrée à l'évolution de Villeneuve-les-Salines.

Les deux premiers volets interrogeaient les habitants sur leur lien affectif et mémoriel au quartier, sa vitalité et son histoire. Ce 3^e opus « portera sur la dimension utopique d'une vie collective et citoyenne, et la façon dont les habitants imaginent le monde futur à travers leur propre vécu », explique le documentariste.

MAIRIE DE PROXIMITÉ DE VILLENEUVE-LES-SALINES

28 avenue Billaud Varenne
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 44 16 58

Horaires : du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00



Avec l'aide du collectif des associations et du Foyer des jeunes travailleurs Horizon Habitat Jeunes, Vincent Lapize ira trois semaines durant, de fin janvier à fin février, à la rencontre d'hommes et de femmes de tout âge, prêts à témoigner face caméra. Diffusion du film prévue au Festival international du film de La Rochelle, du 28 juin au 7 juillet prochains !

Édité par les services Habitat et Politique de la Ville et Communication de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Directeur de la publication : Jean-François Fountaine

Rédactrice en chef : Valérie Sigogneau

Rédactrices : Maud Parnaudeau, Séverine Le Bourhis

Infographie, mise en page : Uh, deux, trois ! Simone

Crédits : Julien Chauvet, Frédéric Le Lan, Franck Moreau, Caroline Touchard/Centre Social, Smart Architecture, Office Public de l'Habitat de l'Agglo de La Rochelle

Impression : IRO

Imprimé sur du papier 100% recyclé

